

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

PROJET DE DELIBERATION

---

Séance du 10 juillet 2026

DCM N° 26-07-10-7

**Objet : Accompagnement des associations culturelles par la Ville.**

La Ville de Metz accompagne plusieurs associations dynamiques dans le développement de projets artistiques et culturels sur le territoire messin, avec la volonté d'encourager les liens entre patrimoine, mémoire et création contemporaine, notamment à travers la collecte de témoignages sous diverses formes.

La Ville souhaite en premier lieu renouveler son soutien au titre du fonctionnement à l'association « C'était où ? C'était Quand ? » qui porte l'activité de la Conserverie, un lieu d'archives, à travers une subvention d'un montant de 6 500 € (reconduction de l'aide 2025). Nomade depuis janvier 2025, l'association a réussi à poursuivre son travail de collecte, d'archivage, d'édition et d'exposition dédié à la photographie vernaculaire (de famille). Le fonds iconographique composé de 72 000 clichés numérisés, est conservé aux Archives municipales. Cette année, l'association organise sa 12<sup>e</sup> collecte, labellisée par le ministère de la Culture dans le cadre du Bicentenaire de la Photographie (1<sup>er</sup> septembre 2026 jusqu'au 30 septembre 2027). Elle a mené par ailleurs des actions d'éducation artistique et culturelle cette année, notamment dans le cadre du dispositif municipal des résidences d'artistes en temps scolaire et du festival du Livre à Metz, en mettant en relation des élèves et des personnes âgées vivant en EHPAD.

Il est également proposé au Conseil Municipal d'accompagner l'association Hörspiel à travers une subvention d'un montant de 4 500 € pour son projet de création artistique hybride, mêlant musique, danse, texte et lumières, intitulé « Si vous trouvez (toujours) ce monde mauvais... ». Cette pièce est inspirée de la « Conférence de Metz » de Philip K. Dick, figure emblématique de la science-fiction du XX<sup>e</sup> siècle, qui s'est tenue le 24 septembre 1977 à l'Hôtel de Ville. Cette conférence est devenue un événement de renommée mondiale. La compagnie a bénéficié de temps de résidence cette année à la Cité musicale-Metz, qui coproduit la pièce et la présentera en septembre 2027. Le NEST – Centre Dramatique National de Thionville, également coproducteur, accueille la compagnie en 2026 de même que le Centre Pompidou-Metz. Soutenu par le Département de la Moselle et la Région Grand Est, le projet intéresse plusieurs lieux culturels comme l'Agora de Metz, le Trois C-L / Maison pour la Danse à Luxembourg-ville ainsi qu'à Reims, Vitry le François ou encore Marseille.

Il est enfin proposé de renforcer le soutien aux Rencontres du Théâtre de Témoignage,

organisé en novembre 2026 à l'Agora par la compagnie Entre les Actes et de verser à celle-ci une subvention d'un montant de 4 000 €. Pour cette 3<sup>e</sup> édition, d'autres lieux culturels messins seront investis et des compagnies messines à l'exemple de Théâtre en Scène seront programmées. Pour mémoire, il s'agit d'un festival unique en France dédié aux récits confiés et aux histoires intimes et collectives qui composent notre mémoire commune.

Au vu des différentes demandes associatives au titre de l'action culturelle, il est proposé de verser des subventions pour un montant total de 15 000 euros et dont le détail figure ci-après.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les demandes de subvention formulées par diverses associations culturelles pour 2026,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER** des subventions en 2026 pour un montant total de 15 000 euros dont 6 500 euros au titre du fonctionnement et 8 500 euros au titre de l'aide au projet aux associations culturelles suivantes :

|                                                                                                                        | Fonctionnement | Projet  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|
| C'était où ? C'était quand ? (La Conserverie)                                                                          | 6 500 €        |         |
| Association Hörspiel (aide au projet de la création « Si vous trouvez (toujours) ce monde mauvais... »)                |                | 4 500 € |
| Compagnie Entre les Actes (aide au projet des Rencontres du Théâtre de Témoignage à l'Agora du 20 au 28 novembre 2026) |                | 4 000 € |

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à ces affaires, notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle  
Commissions : Commission Culture  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions